



FORMATIONS COMPLETES

CFF1

du Mardi 28 au Vendredi 31 Août 2018 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

CFF2

du Mardi 28 au Vendredi 31 Août 2018 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Poitiers (complexe sportif St Nicolas, 156, route de Parthenay - 86000)

CFF3

du Mercredi 31 Octobre au Samedi 3 Novembre 2018 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Poitiers (à définir)

FORMATIONS MODULAIRES

MODULE U9

les Vendredi 16 et Samedi 17 Novembre 2018 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

MODULE U11

les Vendredi 15 et Samedi 16 Février 2019 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

MODULE U13

les Vendredi 21 et Samedi 22 Décembre 2018 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

MODULE U15

les Jeudi 21 et Vendredi 22 Février 2019 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

MODULE U17/U19

les Vendredi 15 et Samedi 16 Février 2019 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

MODULE SENIOR

les Vendredi 25 et Samedi 26 Janvier 2019 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

MODULE CFF4 - PROJET ASSOCIATIF

les Lundi 26 (18h-22h), Vendredi 30 Novembre (18h-22h) et Samedi 1^{er} (8h30-12h30), Lundi 10 (18h-22h) Décembre 2018 (16 heures : 4x4)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

MODULE CFF4 - PROJET EDUCATIF et SPORTIF

les Vendredi 14 et Samedi 15 Décembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

FORMATIONS MODULES COMPLEMENTAIRES

MODULE U7

Le Samedi 20 Octobre 2018 de 8h30 à 17h30 (8 heures)

Lieu : à définir

Le Samedi 13 Avril 2018 de 8h30 à 17h30 (8 heures)

Lieu : à définir

MODULE GARDIEN de BUT - Découverte

Les Mercredi 31 Octobre et Jeudi 1^{er} Novembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

MODULE GARDIEN de BUT - Perfectionnement

Les Vendredi 2 et Samedi 3 Novembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

MODULE ANIMATRICE

Le Vendredi 21 Décembre 2018 de 9h30 à 16h30 (6 heures)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

Le Samedi 13 Avril 2019 de 9h30 à 16h30 (6 heures)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

MODULE FUTSAL

Le Samedi 22 Décembre 2018 de 8h30 à 17h30 (8 heures)

Lieu : à définir

MODULE SANTE / SECURITE

du Mardi 8 au Vendredi 11 Janvier 2019 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

MODULE BEACH SOCCER

Le Samedi 22 Juin 2019 de 8h30 à 17h30 (8 heures)

Lieu : à définir

MODULE ARBITRAGE

Date et lieu à définir en collaboration avec le Conseiller Technique Régional en Arbitrage

CERTIFICATIONS

CFF1 Le Mardi 16 Avril 2019

CFF2 Le Mercredi 17 Avril 2019

CFF3 Le Jeudi 18 Avril 2019

CFF4 Le Vendredi 19 Avril 2019

FORMATION CONTINUE B.M.F - B.E.F

B.E.F

1^{ère} session proposée : MODULE CFF4 - PROJET EDUCATIF et SPORTIF

les Vendredi 14 et Samedi 15 Décembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16h : 2x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

2^{ème} session proposée : MODULE CFF4 - PROJET ASSOCIATIF

les Lundi 26 (18h-22h), Vendredi 30 Novembre (18h-22h) et Samedi 1^{er} (8h30-12h30),
Lundi 10 (18h-22h) Décembre 2018 (16 heures : 4x4)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

B.E.F et B.M.F

session commune : MODULE GARDIEN de BUT - Découverte

Les Mercredi 31 Octobre et Jeudi 1^{er} Novembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16h : 2x8)

Lieu : à définir

Quelques rappels administratifs

Toutes les inscriptions se font sur le site internet de la LIGUE de FOOTBALL NOUVELLE AQUITAINE :

(<https://lfna.fff.fr/inscriptions-formations/>)

L'IR2F vous rappelle que pour valider votre inscription aux formations via le site de la LFNA, il vous faut **impérativement CONFIRMER VOTRE PARTICIPATION** en renvoyant à l'IR2F (dans les délais) les documents reçus par mail : fiche intendance, attestation de prise en charge du club, bons de formation.

Sachez qu'il n'est pas nécessaire de fournir le certificat médical pour les joueurs ou éducateurs.

Les personnes qui n'ont pas retourné ces documents ne seront pas convoqués (et donc non admis à participer) aux formations.

Anthony ALLOUIS,
Conseiller Technique 86.